SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 29 DECEMBRE 1921 — No. 6

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PU[illegible] ET IMPRIMÉ
TOUS [illegible]RCREDIS

Toutes commu[illegible] [illegible]cernant le journal ou l'impri[illegible] [illegible] être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A NOS LECTEURS

Que la nouvelle année soit comme une brise rafraichissante dont le souffle délicat puisse calmer les ardeurs de la fièvre brûlante qui depuis quelques années a rongé le cerveau des peuples avec une férocité sans précédente.

* * *

Que les nations reviennent sincèrement à l'observance des lois de justice et de charité sans lesquelles, tôt ou tard, elles sont destinées à s'entr'égorger, à preuve, le dernier hécatombe, la dernière boucherie, fruits naturels de l'ambition démesurée, de l'envie comprimée, de la jalousie sourde et de la triste haine parmi les peuples d'origine et de sang différents.

* * *

Que le trône de Pierre reprenne sa splendeur et l'autorité qui sont ses attributs naturels et divins; que les gouvernants de tous les pays se hâtent de nommer auprès du Saint-Siège des représentants qui tout en donnant plus de puissance à leurs pays respectifs se mettront aussi en mesure de contribuer à l'oeuvre du rétablissement de la paix dans le monde.

* * *

Que Dieu sauve le Souverain de notre pays; qu'Il protège la France et qu'Il donne au Canada, paix, prospérité, concorde et bonne entente parmi toutes les races.

Que les droits de Dieu et les enseignements du Christ dans l'éducation de l'enfance soient reconnus par les législateurs et les représentants du peuple dans notre Province.

* * *

Que le règne de la vraie fraternité s'établisse véritablement entre les riches et les pauvres, entre les patrons et les ouvriers; entre les gouvernants et les gouvernés.

DIEU PREMIER SERVI

La ville de Québec était fière de pouvoir acclamer, lundi, le maréchal Foch, le plus grand capitaine des temps modernes et l'un des plus grands de tous les temps. L'illustre homme de guerre n'a fait malheureusement que passer parmi nous, alors que nous aurions été si heureux de jouir plus longtemps de la présence de celui qui est aujourd'hui la plus pure gloire militaire de la France et du monde.

Sachons au moins retenir la leçon de sa vie.

La première parole du maréchal Foch aux journalistes américains, en débarquant à New York, fut un acte de foi: "C'est la Providence divine qui a gagné la guerre". Tout l'homme est là: esprit et foi, courage, droiture, mépris du respect humain, intelligence éclairée et qui va droit au but.

Que de faux et même de vrais grands hommes auraient cherché une parole qui pût éblouir, à une pareille heure et dans un pareil milieu; une parole de vanité; une parole de flatterie. Que d'hommes qui se croient supérieurs auraient rougi de prononcer le nom de Dieu, devant ce peuple américain que l'on dit soucieux par-dessus tout de progrès matériel et qui a cependant acclamé sans fin ce grand et fier soldat catholique.

Catholique avant tout, tel était Ferdinand Foch écolier chez les Jésuites de Metz, préfet de la Congrégation du Collège S.-Clément; tel est Ferdinand Foch, généralissime des armées alliées, maréchal de France et feld-maréchal d'Angleterre.

Foch est un chef-d'oeuvre de l'éducation catholique. Elevé par des parents profondément chrétiens, instruit et formé par des éducateurs éminents, il a apris à aimer Dieu par-dessus toutes choses et, par conséquent, à le servir avant tous les autres. Dieu premier servi, parce que Dieu premier aimé, voilà le secret de la grandeur de Foch. Quand on sait se mettre à genoux devant Dieu, a-t-on dit, on sait se tenir debout devant les hommes. Or, Foch prie et fait prier. C'est pourquoi il n'a jamais plié sous la tempête: debout, partout et toujours! Debout, à la Marne; debout, à l'Yser; debout, à Amiens; debout, à Soissons; debout jusqu'à la fin glorieuse.

"La victoire, disait Foch à ses élèves de l'Ecole de guerre, couronne toujours les efforts de ceux qui la méritent le plus par la force de leur intelligence et de leur volonté". Quelques années plus tard, sur les champs de bataille de France, à l'une des heures les plus critiques de la guerre mondiale, le maréchal Foch déclarait à l'un de ses plus intimes amis: "Matériellement et physiquement je ne vois aucune possibilité de victoire. Moralement, je suis sûr que nous l'aurons". Admirables paroles, qui nous font voir en même temps toute la grandeur de la foi, l'énergie indomptable et l'irrésistible ascendant moral de cette âme de chef trempée dans le divin.

Et quelle humilité profondément chrétienne au sommet de la gloire! Les acclamations du monde entier n'ont rien enlevé à Foch de sa simplicité. Quelques paroles de remerciements sobres, delicates; hommage au courage des autres; hommage suprême à Dieu.

Voilà l'homme qu'a donné à la France, à l'Eglise et au monde le collège catholique S.-Clément de Metz.

(De la Semaine Religieuse de Québec) A. H.

L'ECONOMIE

Le plus grand ennemi de la famille, on ne saurait trop le dire et le répéter, c'est le luxe, qui s'accroît en même temps que double le coût de la vie, et cette extravagance, résultat de la folle vanité, emporte toutes les classes; la fable de la grenouille et du boeuf se répète indéfiniment de bas en haut et produit des catastrophes où sombrent l'honneur des hommes et la sécurité des familles. Les habitudes d'enfance, les usages de la famille et de l'entourage, forment un ensemble d'accoutumances à une vie large d'où résultent des besoins qu'il est difficile de réduire plus tard, quand les jeunes ménages sont vis-à-vis un budjet fixe qui menace d'être longtemps stationnaire.

Ne serait-il pas plus sage de la part des parents d'habituer leurs enfants à un train de vie plus modeste en comparaison de leurs ressources et n'est-ce pas le contraire qui se produit? Au fond les parents agissent ainsi par égoïsme; ils ont plus souci de leur comfort actuel que de l'avenir des enfants qui souffriront inévitablement d'un médiocrité d'autant plus pénible qu'ils auront été élevés dans le luxe.

On ne peut leur enseigner la simplicité et l'économie que si on la pratique devant eux.

L'économie! Il arrive qu'une mère en parle vaguement à sa fille, sans cependant savoir comment lui enseigner à la pratiquer; mais qui songe à la prêcher aux garçons? Ce serait pourtant aussi nécessaire, et ils commencent très jeunes à fournir des occasions directes de critique sur ce sujet.

Combien d'entre eux ont peine à pratiquer l'économie dans le ménage, parce qu'ils ont pris l'habitude de dépenser pour eux seuls tout leur traitement. Les plus prudents réussissent à payer une assurance, mais tout le reste, et c'est parfois beaucoup, est dépensé sans compter, par petits montants que le jeune homme trouve insignifiants, dont il ne tient pas compte, et qui forment au bout de l'année une somme rondelette qu'il aurait pu employer plus utilement et dont il aurait pu économiser une partie.

Ce qui me paraît plus grave que l'argent gaspillé, c'est l'habitude prise de jeter l'argent à droite et à gauche par caprice, insouciance et désoeuvrement, habitude fatale qui prépare au jeune homme une vie d'embarras et d'expédients quand il faudra que ce qu'il gagne réponde aux besoins d'une famille.

Il y a là une formation qui dépend des parents et qu'en conscience ils devraient donner. Il faudrait commencer d'abord quand ce sont des petits enfants à ne pas leur permettre de dépenser de l'argent habituellement pour des niaiseries et des friandises.

Connaissez-vous beaucoup d'enfants canadiens, de toutes le sclasses, qui n'ont pas toujours des sous, et à qui le père complaisant et la mère ennuyée ne donnent pas, chaque fois qu'elle leur est demandée, la petite pièce qui sera gaspillée et qui à son tour gaspillera l'enfant?

Dès que le jeune homme gagne, il serait bon de l'encourager à ne pas employer égoïstement tout ce que lui rapporte son travail, et à faire des économies pour le jour où il se mariera.

Les jeunes filles qui rêvent de l'avenir ont rarement de l'argent à mettre de côté, mais dans le coffre parfumé que de trésors elles amassent en vue des fiançailles lointaines! Pourquoi les jeunes gens n'auraient-ils pas la même prévoyance et ne mettraient-ils pas en réserve des trésors pour la petite fiancée inconnue? Gravures, livres, objets d'art; c'est le temps de collectionner de la beauté pour la petite maison des rêves. Il faudra tant débourser plus tard pour les nécessités de la vie qu'il ne restera rien pour ce superflu que vous aimerez toujours pourtant.

Je sais bien que le plus sage serait l'économie sérieuse qui accumule les petites sommes pour en faire une somme importante. Mais les sages sont rares parmi la jeunesse. Ce que je suggère serait préférable au gaspillage absurde de la plupart des jeunes gens de nos jours.

Fadette

(Le Devoir)

LA QUESTION IRLANDAISE

(Revue Canadienne)

(Suite)

C'était aussi devant cette association que Daniel O'Connell, celui que la reconnaissance enthousiaste de ses compatriotes devait saluer du beau titre de "libérateur", prononçait ces paroles: "Vos ennemis disent — et laissez-les dire — que j'aspire à la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande. L'accusation est fausse, elle est "aussi fausse que l'enfer", pour me servir d'une citation moderne. Et les hommes qui l'ont lancée et ceux qui cherchent à l'accréditer savent qu'elle est fausse. Il n'y a pas un homme vivant plus profondément convaincu que moi de cette vérité que l'union entre elles sous un roi et deux parlements serait de la plus grande valeur pour la paix et le bonheur des deux pays et pour les libertés du monde civilisé." (Discours du 29 juin 1813 — Life and Speeches of Daniel O'Connell, 1846, t. I, p. 420.) Dix-sept ans plus tard, dans la chambre des communes, O'Connell faisait une déclaration analogue: "Jamais, disait-il, un monarque n'a reçu une allégeance plus unanime que celle reçue par le présent roi des hommes qui en Irlande agitent le rappel de l'union. Jamais non plus y eut-il plus grande méprise que d'affirmer qu'ils veulent rompre le lien." (Hansard, 2 novembre 1830.) Et l'année suivante il s'écriait encore: "C'est une calomnie contre les partisans du rappel de l'union que de les représenter comme favorables à la séparation politique." (Hansard, 4 mars 1831) En 1836, il allait encore plus loin. Dans un de ces mémorables discours où il ne cessait de répéter son cri émouvant "justice pour l'Irlande!", il prononçait ces paroles: "Comme je me rendais en Angleterre, j'ai rencontré des milliers de mes compatriotes. Je leur ai demandé s'ils abandonneraient le "rappel de l'union" à supposer qu'on leur rendit justice; et du premier au dernier ils se sont exclamés: "Obtenez-nous justice, et nous abandonnerons le "rappel" pour toujours.." Je viens à vous avec cette communication nouvelle. Je ne l'annonce pas avec une affectation d'humilité, car je ne suis pas seulement le représentant d'une ville ou d'un comté, je possède la confiance de millions d'hommes, et c'est fort de cette confiance que je vous dis: "Rendez justice à l'Irlande, et vous n'aurez plus à craindre l'agitation du "rappel". Vous n'aurez rien à appréhender de l'Irlande, mais vous aurez plutôt tout à espérer de son union et de sa coopération avec vous. Ce sera la fin de la séparation." (Hansard, 4 février 1836) Voilà quelle était la politique du plus grand des patriotes irlandais. Il était prêt à abandonner même l'autonomie législative, pourvu que justice fût rendue aux réclamations de son peuple.

Ces réclamations, depuis trois quarts de siècle, on leur a fait droit les unes après les autres. Successivement l'Irlande a obtenu la commutattion des dîmes, la suppression totale des incapacités confessionnelles, la libération du joug de l'Eglise d'Etat, l'extension du suffrage, la subvention de l'enseignement catholique, l'abolition du landlordisme, l'autonomie municipale, etc. Si O'Connell reparaissait en ce moment sur la scène, il verrait complètement accompli son voeu de 1836. Et il resterait assurément stupéfait devant l'affirmation téméraire de M. de Valera. Cette dénégation aventureuse de l'allégeance irlandaise, faite à répétition par le chef sinn-feiner, et notamment dans son télégramme au pape, elle n'est pas seulement contredite par des discours, elle l'est par des déclarations faites sous le sceau du serment. Quand O'Connell et les députés irlandais élus à sa suite après 1829 entrèrent dans la chambre des communes, ils jurèrent ce qui suit sur les saints évangiles: "Je promets sincèrement et je jure que je serai fidèle et garderai une vraie allégeance à Sa Majesté le roi Georges IV, et que je le défendrai de toutes mes forces contre toute conspiration ou tentative qui pourraient être faites contre sa personne, sa couronne et sa dignité.. Ainsi que Dieu me soit en aide!" Plus tard ,la formule fut modifiée, mais la déclaration d'allégeance subsista. Et les représentants du peuple irlandais la souscrivirent en ces termes: "Je jure d'être fidèle et prêterai une vraie allégeance à Sa Majesté la reine Victoria, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi. Ainsi que Dieu me soit en aide!" Ce serment, il fut prêté tour à tour par Butt, par Dillon, par Biggar, par O'Brien, par Sexton, par McCarthy, par Healey, par Redmond, par Charles Stuart Parnell. Le voilà, le fait historique de l'allégeance irlandaise. Il a été attesté avec un serment solennel par tous ces députés de l'Irlande et par une foule d'autres. Il a été inscrit vingt fois, cent fois, dans les registres officiels du parlement britannique. Comment M. de Valera a-t-il pu concevoir l'idée de s'inscrire en faux contre une Vérité aussi clairement établie? Et comment ne s'aperçoit-il pas qu'il donne beau jeu à M. Lloyd George en se plaçant sur ce terrain? Est-il sage de tout risquer, de tout remettre en question, de méconnaître les résultats obtenus par tant de sacrifices et de combats, de rompre avec la tradition des chefs politiques les plus illustres de l'Irlande, pour lever un drapeau qu'ils ont refusé d'arborer? Est-il raisonnable, est-il patriotique de repousser une autonomie plus large et plus complète que ne l'ont jamais rêvée O'Connell et Parnell, pour se cramponner désespérément à une sécession qu'ils n'ont pas voulue et qui parait impossible à exécuter même en faisant verser des torrents de sang et en voulant l'Irlande au deuil, à la dévastation et à la ruine? Il nous semble que la réponse s'impose.

(L'Hon. Thomas Chapais)

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Le 24 juin 1822, la Société célèbrera le cinquantième anniversaire de sa fondation. Afin de commémorer cet évènement, dans un but pratique, l'exécutif de la Société a préparé un projet de fédération de toutes les sociétés de la province.

Depuis cinquante ans, la Société Saint-Jean-Baptiste a certainement rendu dans maintes occasions bien des services. A l'assemblée annuelle qui aura lieu le 13 janvier prochain à 2 p.m. à l'Hôtel de Ville de St. Boniface, on présentera le rapport de l'exécutif sur la fédération des sociétés.

Célébration du cinquantenaire et Elections des officiers pour 1922.

Le Comité.

LA VIE DE LA R. MERE D'YOUVILLE

Etude fort intéressante de M. l'abbé Elie-J. Auclair.

Confiance en Dieu

Dans la "Semaine Religieuse.. M. l'abbé Elie-J. Auclair, membre de la Société Royale du Canada, écrit une étude fort intéressante et documentée sur la R. M. d'Youville, fondatrice de la Communauté des Soeurs Grises, dont on célèbre ce mois-ci le cent-cinquantième anniversaire de la mort.

Il y a cent-cinquante ans que madame d'Youville est morte, écrit M. l'abbé Auclair, mais son oeuvre vit toujours ou plutôt elle progresse et rayonne davantage tous les jours. Plusieurs familles religieuses se sont détachées de la famille-mère fondée par elle. Toutes ont gardé son esprit et vivent encore de son coeur. Le deuil de 1771 est, en 1921, répétons-le pour les Soeurs Grises, pour Montréal et pour tout le pays, une gloire et une joie.

Nous avons, à la basilique-cathédrale de Montréal, entre plusieurs autres, un beau tableau de Delfosse qui consacre le souvenir de la vénérable. C'est "Mère d'Youville chantant le Te Deum durant l'incendie de son hôpital" (18 mai 1765).

Ce tableau, c'est bien, nous semble-t-il, fixées pour jamais en un groupe saisissant, l'image de toute la vie et l'explication du succès de l'oeuvre de cette noble et héroïque fille du Canada.

Elle était née à Varennes, le 15 octobre 1701, et elle mourut, a Montréal, le 23 décembre 1771, à 70 ans par conséquent. Mariée à 21 ans, en 1722, à François d'Youville, et devenue veuve à 29 ans, en 1730, elle se voua dans la suite aux oeuvres d'assistance et de charité. En 1737, sous son impulsion, naissait la communauté des Soeurs de la Charité, avec d'abord quatre soeurs seulement — Mme d'Youville et les demoiselles Thaumur, la Source, Cusson et Demers — et cinq pauvres reçus et soignés par elles, dans la maison de madame d'Youville, sans parler de ceux qu'elles visitaient déjà au dehors. La malignité publique accusa injustement ces saintes femmes de vendre de la boisson aux sauvages et même de s'enivrer. "Elles sont grises!" disait-on. Le nom leur resta. La Mère d'Youville l'accepta pour ses filles par humilité en leur donnant un costume gris. Il existait alors un institut, fondé à Montréal en 1694, qui était menacé de ruine. C'était celui des Frè. Charron ou Hospitaliers de la Croix. Providentiellement, par l'entremise de M. Normant,prêtre de Saint-Sulpice, il tomba entre les mains des Soeurs Grises. Le 7 octobre 1747, Mère d'Youville et cinq compagnes entraient à l'hôpital de la Pointe-à-Callières, auquel a succédé plus tard celui de la rue Guy, avec neuf pauvres hospitalisées. Elles n'en devaient plus sortir. En quelques mots, c'est là l'histoire de la fondation. Et maintenant?

Maintenant, parce que Mère d'Youville a regardé vers le ciel et mis toute sa confiance en Dieu, ainsi que Delfosse l'a si fortement exprimé, voici ce qu'est devenu l'institut des Soeurs Grises, fondé en 1737 — il y a 148 ans. De la maison-mère de Montréal (1737) sont sorties les quatre maisons-mères de Saint-Hyacinthe (1840), d'-

(A suivre en page 2)

LA VIE DE LA R. MERE D'YOUVILLE

(Suite de la page 1)

Ottawa (1845), de Québec (1849) et de Nicolet (1886). Maintenant, Montréal, compte 63 établissements, avec 1166 religieuses vivantes et 640 décédées; Saint-Hyacinthe, 19 établissements, avec 510 religieuses vivantes et 258 décédées; Ottawa, 57 établissements avec 943 religieuses vivantes et 323 décédées; Québec, 55 établissements avec 1094 religieuses vivantes et 444 décédées; Nicolet, 11 établissements avec 187 religieuses vivantes et 31 décédées. Maintenant, comme grand total, les Soeurs Grises comptent 205 établissements avec 5596 religieuses, dont 3900 vivantes et 1996 décédées depuis la fondation. Maintenant la statistique nous apprend encore que, dans ces diverses maisons et divers établissements, 20,920 malades sont soignés, 2,830 pauvres et 8,730 orphelins sont hospitalisés et, enfin, 15,109 enfants sont élevés et formés à la vie chrétienne.

Or, nous le redisons, cette prodigieuse expansion de l'oeuvre de Mère d'Youville en moins de deux siècles ne peut s'expliquer que par l'élan de foi et le souffle de charité qui furent à sa base.

Toute la vie de la vénérable Mère d'Youville fut, en effet, un acte prolongé de confiance en la puissance et en le secours de Dieu. Du mariage, elle ne connut que les épines, comme l'écrit le Père Duchaussois. De 1730 à 1737, période de sa préparation immédiate à la fondation de sa communauté, dans la prière et les veilles elle se donna au labeur le plus intense. Son institut naissant fut dans la suite singulièrement éprouvé par les oppositions mêmes de ceux qui auraient dû le protéger. En dépit de tout, elle resta confiante. Si elle s'est mise à genoux pour chanter le "Te Deum", Mère d'Youville est restée debout toujours devant l'épreuve et la souffrance, debout et confiante. Le 27 mars 1890 le pape Léon XIII signifiait l'introduction de sa cause de béatification en rendant explicitement hommage à "cette femme forte, brûlant du zèle de la charité envers les pauvres".

La soeur Grise est populaire à Montréal et partout au Canada. On sait qu'elle est toujours prête aux sacrifices quels qu'ils soient. Comme toutes portent le même costume, elles ont toutes le même esprit. Naturellement, chacune apporte ses aptitudes personnelles à l'oeuvre commune. Il en est qui au premier rang, d'autres qui garauraient pu briller dans le monde dent sous l'étoffe grise la simplicité de la villageoise. Toutes ont le même coeur, et c'est le coeur de Mère d'Youville.

En ce cent-cinquantième anniversaire de la mort de leur vénérable fondatrice, nous unissons notre modeste voix à toutes celles qui vont célébrer les mérites de nos Soeurs Grises et de leur oeuvre. Quelles gardent toujours leur inébranlable confiance en Dieu! C'est la grande force de la Soeur de charité, comme c'est, pour le temps et pour l'éternité, sa grande et, le plus souvent, son unique consolation.

TROIS CHOSES A DISTINGUER EN CETTE QUESTION

M. l'abbé Perrin dit son opinion sur le suffrage féminin

La Vie Publique

Nous lisons dans la "Semaine religieuse" la lettre suivante, que M. l'abbé L. Perrin, curé de Notre-Dame, adresse à M. l'abbé Elie-J. Auclair.

Montréal, le 9 décembre 1921
M. l'abbé Elie-J. Auclair,
directeur de la
"Semaine Religieuse."

Cher monsieur Auclair,

Dans la question du suffrage féminin, il y a trois choses à distinguer avec soin: 1. Une question de principe; 2. Une question de fait; 3. Une question d'opportunité.

1. *Question de principe.*— En ce qui regarde la première, il me semble qu'elle se pose ainsi. Les femmes ont-elles droit au vote? Cette question est controversée. J'ai enseigné, parce que je crois que c'est la vérité, que dans le système de démocratie actuelle, basée sur le suffrage, la femme comme l'homme a droit au suffrage; que, mariée ou non mariée, elle soutient les charges de l'Etat; qu'elle a de grands et de multiples intérêts à défendre; que la priver du droit de vote c'est lui enlever son moyen le plus puissant de défense; que la femme est une personne et que comme telle elle jouit de l'inviolabilité en ce qui concerne la pensée politique aussi bien que lorsqu'il s'agit de morale et de religion; qu'en l'excluant des comices électorales, il n'est pas vrai de dire, selon l'axiôme démocratique, que la loi qu'elle ne fait pas est l'expression de la volonté générale et que le gouvernement qu'elle ne consent pas est la représentation légitime des gouvernés, etc.

Au moyen âge, les femmes participaient aux élections, aux communes et même aux états-généraux, sous l'oeil bienveillant de l'Eglise, et les actes dans lesquels elles sont intervenues sont sages et universellement réputés tels: elles ont voté sans nuire à l'accomplissement de leurs devoirs. La résurrection du droit romain avec la Renaissance, puis la Réforme, et l'enseignement répété de Luther ont limité les droits électoraux de la femme; c'est la sauvagerie et la pureté des moeurs révolutionnaires qui ont achevé l'abolition des droits des femmes dnas la vie publique. Dans les temps modernes, le mouvement féministe a repris et dans tous les pays civilisés du monde, excepté en France et en Suisse, les droits électoraux leur ont été rendus.

Est-ce que la participation des femmes à la vie publique a entraîné les perturbations domestiques que l'on redoute tant? Au témoignage de nombreux publicistes qui ont suivi attentivement le mouvement social en Europe, en Asie, en Amérique, non, ni dans le passé, ni dans le présent.

Voilà ce que j'ai soutenu sur la question de principe, appuyé sur de graves autorités ecclésiastiques et laïques. Libre à d'autres de soutenir la thèse contraire. La question est ouverte.

2. *Question de fait.*—J'ai aussi dit publiquement que le suffrage féminin est un bien pour la société et c'est ce point surtout qui a été mal vu d'un grand nombre. Pourtant, le nier serait se montrer singulièrement étranger à l'histoire sociale contemporaine. Il suffit de jeter un coup d'oeil, même superficiel, sur la législation sociale des pays où fonctionne le suffrage féminin pour se convaincre qu'il a été la cause d'un grand nombre de mesures éminemment utiles à la société. Ici surtout les témoignages abondent. Aucun publiciste n'est reçu à les ignorer.

Le cardinal Vaughan, en Angleterre, acquiesçait formellement à la coopération des femmes aux affaires publiques; Mgr Ireland, dans un discours public disait: "qu'il ne faut pas désespérer du monde si les femmes obtiennent le droit de suffrage"; le Saint-Père actuellement régnant a dit "qu'il désirait voir des femmes électrices partout.

Ces paroles supposent évidemment que le vote féminin n'est pas un mal social. Pour combattre le suffrage accordé à la femme, ce n'est pas au point de vue social qu'il faut se placer, mais au point de vue des principes, du droit naturel; là, chacun est libre et la dispute serait sans fin.

3. *Question d'opportunité.* — Enfin la troisième question est celle d'opportunité à laquelle je n'ai touché ni de près ni deloin. Est-il opportun pour les femmes canadiennes et catholiques de se préoccuper des questions politiques actuellement? La seule autorité compétente pour répondre à cette question est celle de Nos Seigneurs les évêques qui ont charge de nous diriger et à laquelle il nous est doux et facile de nous soumettre sachant le lourd fardeau qu'ils ont quelquefois à porter et les angoisses qui souvent accablent leurs âmes.

Agréez cher monsiur Auclair, l'expression de mon amitié,

L. PERRIN, p.s.s.

Almanach Roland

Vient de paraitre, *Almanach Rolland*, Agricole, Commercial et des Familles, 65e année, publié par la Compagnie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usage, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, oeuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "La Dame Blanche," par Rodolphe Girard; "Défunt Titoine," par A. Bourgeois; "La parole qui tue", par Casimir Hébert; "Marions-nous le mariage est doux," par A. D. De Celles, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

Prix, 15 cents, franco par la malle, 20 cents.

A MES LECTEURS CANADIENS-FRANCAIS

Prenant en mains ce jour la co-rédaction du MANITOBA, je me permets, pour faire connaissance avec mes lecteurs d'exposer en ces quelques mots mes projets, mes aspirations et donner les lignes principales de notre journal.

Lorsque vous promenant dans votre propriété vous remarquez parmi tous vos arbres celui qui vous est le plus cher, parce que planté par vos parents, et que ceux-ci sous son ombre bien souventes fois se vinrent reposer, vous remarquez(dis-je que cet arbre se penche vers le sol et même menace de tomber, que faites-vous? Vous l'entourez de soins, lui mettez un soutien, pansez ses blessures. Et vous voyez alors votre arbre relever la tête, reprendre une vie nouvelle, et finalement devenir et plus beau et plus vivace que jamais; ses rameaux s'étendent plus verts soutenus par des branches plus solides.. Quand dans votre ville vous rencontrez un vieux lutteur pour vos idées et vos principes, votre langue et votre foi, qui a blanchi sous le harnais, ne le saluez vous pas avec un sentiment mêlé de respect et d'affection?

Cet arbre, ce lutteur, c'est *votre* journal "*Le Manitoba*".

Il a subi des tempêtes, des ouragans, il a gémi sous de terribles rafales; et des bûcherons ont même tenté de mettre à terre cet arbre que plantèrent vos parents, sous lequel si souvent ils se reposèrent de leurs labeurs.. Aussi, avec tout mon courage et mon énergie je vais me mettre au travail, donner à cet arbre un soutien, panser ses blessures, et avec l'aide de Dieu et votre encouragement nous verrons *votre Manitoba* redevenir ce qu'il fut toujours: l'ami du canadien-français, le défenseur de son foyer, de ses droits, de sa langue et enfin de sa foi..

Mais tous mes efforts resteront vains et tout mon travail inutile si je n'ai votre coopération et je dirai même votre affection; et c'est ce que je demande ce jour à tous, chers Canadiens français;, travaillant tous la main dans la main avec le même objectif, la tâche deviendra pour moi un plaisir "ubi amatur, non laboratur" Le travail accompli par amour devient une joie..

Mon ambition est de faire du *Manitoba* un journal qui intéressera tous mes lecteurs, et aucun effort ne sera épargné pour atteindre ce but; je donnerai toutes les nouvelles politiques, mondaines et religieuses de St. Boniface; les compte-rendus de vos assemblées et de vos concerts et fêtes. Je me propose aussi de vous faire connaître les différentes industries que vous possédez et de vous en donner tous les détails que j'irai prendre moi-même auprès des directeurs. Je pousserai aussi de toutes mes forces la propagation du doux parler de France et aiderai de tout mon pouvoir à l'organisation de représentations où seront données par des artistes de choix et sous le patronage de hautes personnalités les plus belles pièces du répertoire français.

J'espère enfin pouvoir vous présenter parfois un article de choix écrit spécialement pour le *Manitoba* par des écrivains en renom de France, avec lesquels je suis en relations.

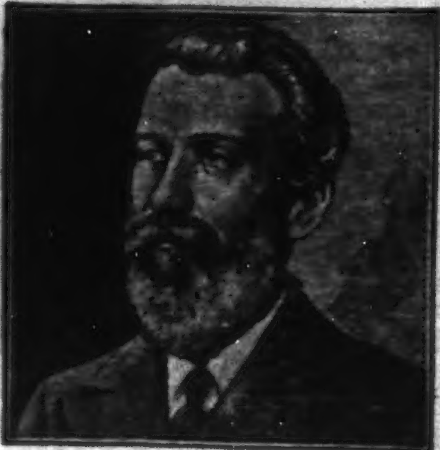
Je suis bien jeune parmi vous, mais j'ai des états de service qui peuvent compter, je crois: j'ai dix-sept années de Nord-ouest, et pendant ce temps-là j'ai écrit de nombreux articles et me suis bien souvent bataillé pour vos droits qui sont les nôtres. Maintenant comme alors vous me trouverez toujours prêt à les revendiquer sans égard pour personne. Ma plume est douce, très douce, très douce, mais quand elle se fâche elle peut être bien mordante.

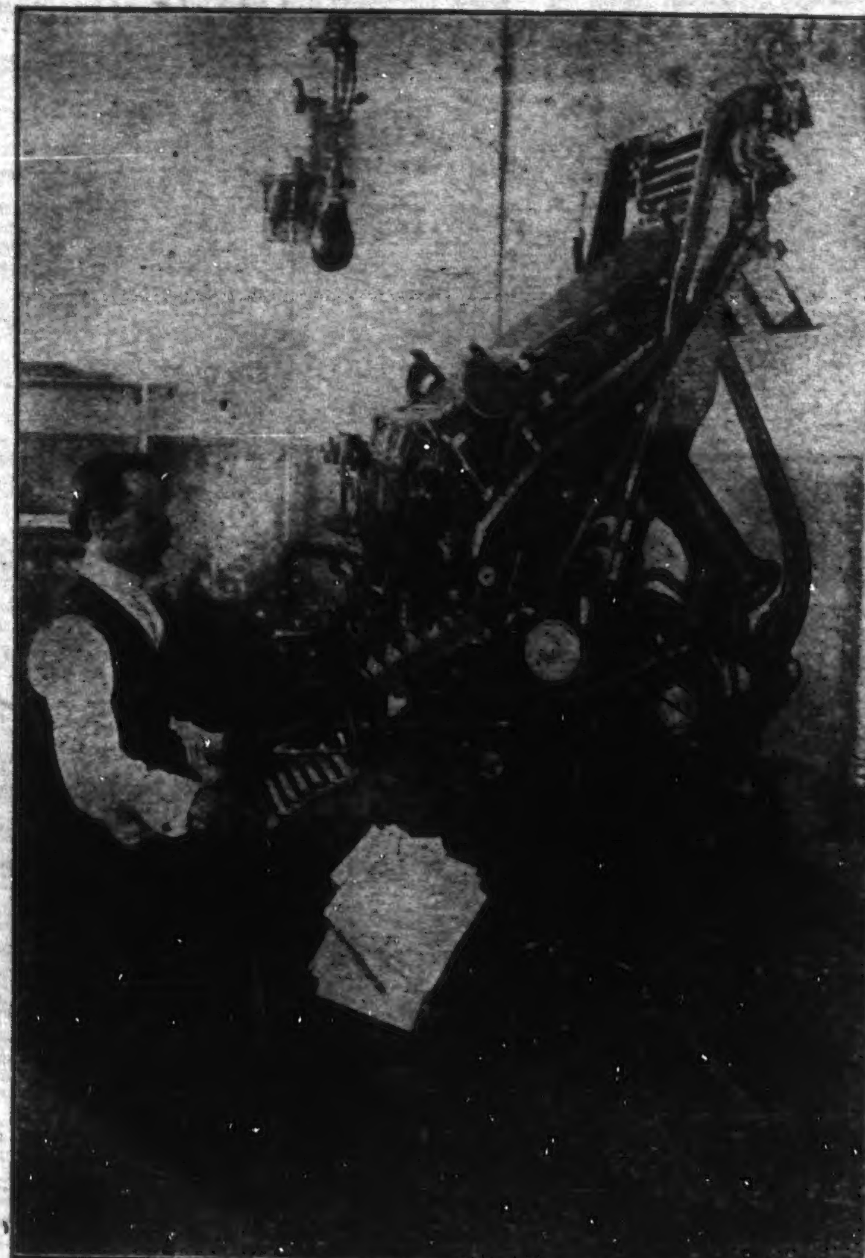
Quelles sont mes opinions politiques? Elles ont toutes leurs qualités et leurs défauts et ce n'est qu'au fruit que l'on peut juger l'arbre. Les élections sont comme le mariage, une espèce de loterie ou l'on doit aller au petit bonheur. Tout est toujours rose avant, mais après.. Donc, pour me résumer, je respecte toutes les opinions, mais n'en adopte aucune.

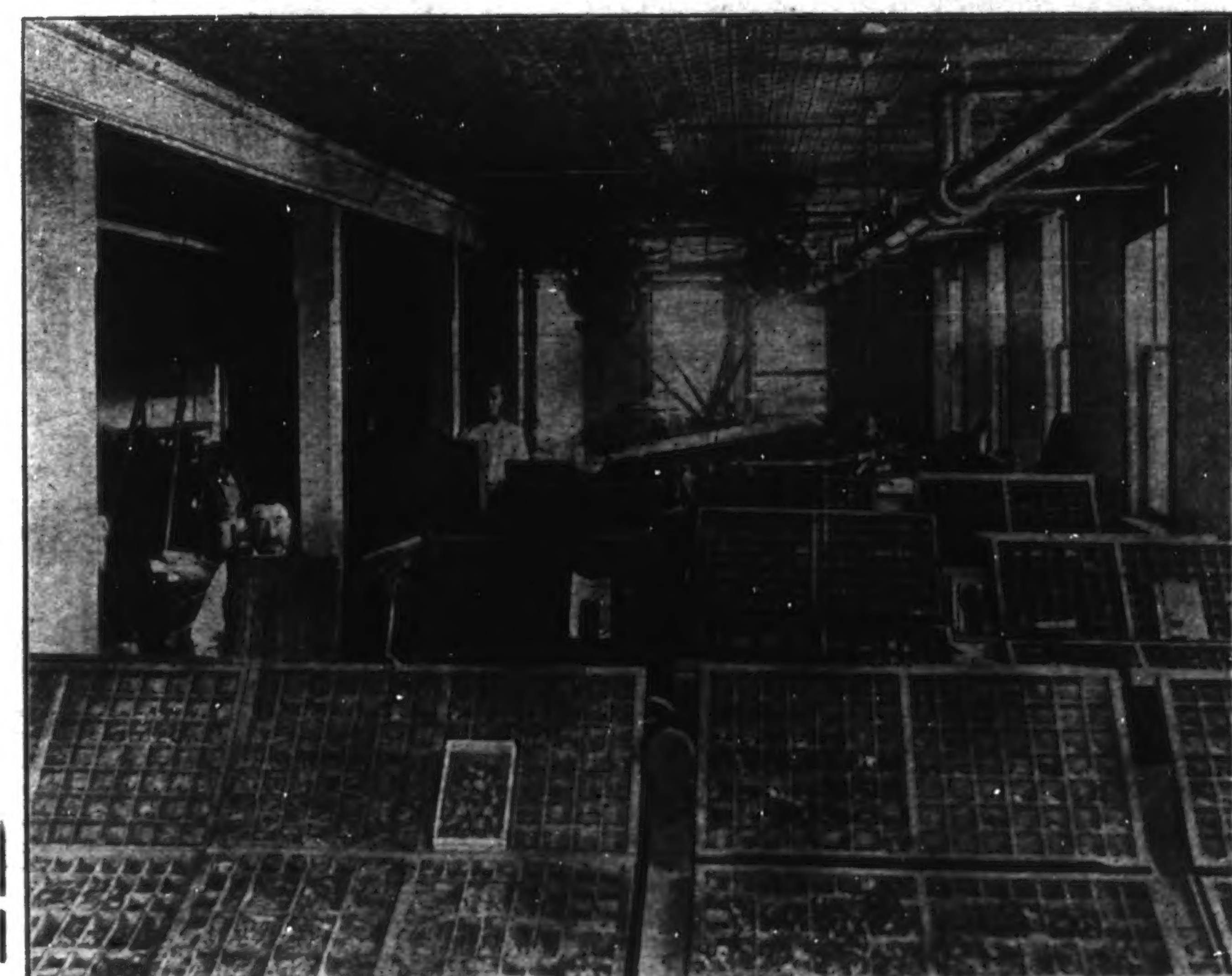
Catholique, croyant de la vieille école, fidèle à mon pays natal, attaché de tout coeur à mon pays d'adoption; ennemi acharné des moeurs "modern style" et décidé a lutter contre elles.

J'ai fait devant vous mon examen de conscience: Amis Canadiens-français je compte sur votre aide, comptez sur moi.

A. C. de la Lande







LES AGENTS SONT DE BRAVES GENS..

Lisant ces jours derniers un banal fait-divers relatant un non moins banal cambriolage je me mis à penser à ses serviteurs obscurs qui pourtant méritent toute notre admiration, toute notre sympathie, je les nommerai donc: *Nos braves agents de police.*

Les agents sont de braves gens,
Qui se balladent tout le temps

dit la chanson.. Oui, ils sont de braves coeurs, oui ils sont de braves gens, oui ils se balladent tout le temps..

Mais savons nous toujours bien pourquoi? Je vais vous le dire:

Il est minuit; on ne voit a quatre pas devant soi; dans une rue déserte, bordée de riches habitations, quelques bandits tentent de dévaliser l'une d'entr'elles.. L'agent que son service retient tout seul dans ces parages et qui s'y "ballade", entendant un bruit insolite, se dirige vers le lieu où l'on opère. Il marche à pas de loup, mais malgré tout il est vu. Avant qu'il n'ait eu le temps d'appeler à l'aide, les bandits lui ont déjà donné le coup fatal, et il tombe victime de son dévouement, laissant peut-être derrière lui une veuve et des petits enfants..

Les voilà, les braves gens..

Il pleut à torrents; le vent souffle en rafales.. regardez aux intersections de nos rues, les plus fréquentées. Qu'y voyez-vous? Notre agent qui fait des signaux et envoie chacun des véhicules dans la direction nécessaire. Que d'accidents à déplorer, et que de morts sans cet agent? Et pourtant, la pneumonie le guette, et les autres infirmités..

Les voilà encore les braves gens.

Qu'entend-on au lointain?.. A toute vitesse arrivent les pompiers: un sinistre vient de se déclarer dans une de nos grandes usines. Les héroïques pompiers sont débordés par la force de l'élément déchaîné, et plusieurs sont déjà tombés.. Plusieurs victimes encore restent à sauver.. Une grande ombre noire surgit, se précipite, et ressort du brasier en tenant dans ses bras une victime que le feu déjà serrait à la gorge. Et il va loin, dans l'ombre déposer son fardeau, comme s'il avait peur d'une ovation du public..

Les voilà encore les braves gens.

Voyez-donc sur le fleuve ces promeneurs imprudents dans une nacelle qui vacille.. le vent est fort, et soudain l'un des rameurs se penchant, voilà l'esquif qui se retourne et les deux malheureux précipités à l'eau.. Ils ne savent pas nager, et vont irrémédiablement être perdus quand du bord de la rive un agent s'est élancé. Agrandes brassées il avance, et au péril de sa propre vie, il ramène au bord les deux imprudents..

Les voilà encore les braves gens.

Oui, oui, disons le franchement, les agents sont de braves gens.. La main sur la conscience, nous tous, aurions nous le courage de faire ce que font ces humbles serviteurs de la ville? Dites-moi, sachant que là-bas dans l'ombre il y a un coup de couteau a recevoir pour sauver les biens d'un inconnu, irions-nous? Nous jeterions-nous dans un ardent brasier ou dans l'onde traîtresse pour sauver un inconnu?.. A deux fois, certes nous y regarderions.. Notre agent, lui, n'hésite pas un instant: le devoir est là, j'y vais, dit-il, j'y cours.. Comme les marins bretons, il s'écrie "à Dieu vat" et il va..

Et quel est notre devoir à nous? Nous devons les aider leur montrer que si bien souvent ils exposent pour nous leur vie, nous le reconnaissons, et, avons pour eux cette sympathie, je dirai même cette affection que tout coeur bien né doit à celui qui se dévoue pour lui. Oui, mes braves coeurs, continuez, gardez nous, continuez comme vous l'avez toujours fait, cette tâche d'obscur dévouement, et avec plus de chaleur que jamais nous répéterons la chanson: oui, oui, les agents sont de braves gens.

C. de la ande

NOUVELLES BELGES

Pour le 22 janvier 1922, on nous annonce un concert tout spécial au club belge et celui-ci donné en français et en flamand. On espère pouvoir compter sur une nombreuse assistance, d'autant plus que Mlle A. Janssens, notre jeune artiste, et Mr. Castelein prêteront leur concours à cette soirée, et y interprêteront une saynète. Nous donnerons plus tard les détails et le programme.

La boulangerie belge commence à devoir travailler plus longtemps la nuit, sa clientèle augmentant de jour en jour; résultat obtenu par la qualité de son pain.

Mr. Rodts a été diriger un concert à Deloraine, et en est revenu avec un pan de moins à son habit. Tout le monde se l'arrachait dans le district.. Ce que c'est que d'être populaire..

Notre aimable cordonnier Mr. Ba.. a trouvé un nouveau moyen de décharger le charbon au moyen d'une cuve.. Mais ce que Mme Ba.. doit être contente quand la cuve rentre.. C'est vraiment le siècle de la vitesse..

Nous apprenons que Mr. Aug. Janssens, père de notre si sympathique actrice Mlle A. Janssens, a été victime d'un accident le 23 décembre. En sciant du bois à la machine, un éclat lui a volé dans l'oeil droit, et peu s'en est fallu qu'il ne le perdit. Nous espérons qu'il se remettra vite.

Mr. Castelein de la Lande a quitté ses appartements de l'Hôtel St. Georges, et s'est installé cette semaine rue Hamel, 80. Il espère réunir de temps en temps quelques artistes et avoir une fois par semaine une soirée littéraire.

NOTES LOCALES

Bonne et heureuse Année à nos Lecteurs.

Nos Forestiers catholiques s'en donnent à coeur joie des parties de cartes, car celles-ci se succèdent, et toujours on y voit régner la même gaieté et le même entrain dans de joutes courtoises. Le grand organisateur Mr. Geo. Lévêque doit, j'en réponds, bien souvent rire dans sa moustache..

Le 22 courant les élèves du collège sont tous partis en vacances pour les fêtes de Noel et du Nouvel An. C'est dire que le silence règne en maitre dans les murs de ce vaste batiment.

Un professeur d'anglais du collège, R. Jacques Castelein, est en visite chez ses parents. Il prend un repos bien mérité.

Le Concert donné au Collège par les élèves a eu un très gros succès, et les acteurs ont été tous très applaudis.

La messe de minuit à la Cathédrale avait réuni une grande affluence de monde, et l'on ne peut que féliciter la maitrise pour la musique qui y a été exécutée.

Au Collège des RR. PP. Jésuites également il y avait beaucoup de monde. Les communions ont été très nombreuses.

Mr. et Madame Létienne de la rue Notre Dame ont convié à leur table pour un diner de Noel une douzaine d'invités; tout le temps du repas et durant la soirée, la plus grande gaieté n'a cessé de régner. Faut-il ajouter que Madame Létienne, outre sa grâce de maitresse de maison accomplie, avait confectionné un diner digne des festins de Balthazar..

M. Angus Brabant, commissaire du département des fourrures de la Baie d'Hudson est de retour d'un voyage en Colombie.

M. l'abbé J. A. Dufresne, du diocèse de Montréal, en repos au Manitoba, remplit l'office de vicaire à la Cathédrale.

M. l'abbé Albert Moreau, après un séjour de quinze mois à Colorado Springs, dans l'intérêt de sa santé, est revenu à Saint-Boniface et réside au Petit Séminaire.

Le compte-rendu officiel de l'élection du Comté de Springfield sera donné demain par l'officier rapporteur Potvin.

A la dernière séance du Conseil de l'année 1921 tenue hier on a voté à l'unanimité la présentation du fauteuil à Son Honneur le maire Sutherland; aussi la chaise que M. l'échevin Cusson a occupée durant son terme, d'office.

Le Conseil de Ville a décidé de construire un autre canal d'égout sur la Rue d'Orsonnance pour donner de l'emploi aux hommes sans travail.

L'Industrie de la soie en Extrême-Orient

"L'Empress of Russia" du Pacifique Canadien.

Déchargement des ballots de soie dans le port de Vancouver

La Chine, qui fut le berceau de la sericiculture, a envoyé en Amérique, une délégation d'ouvriers experts dans l'industrie de la soie, qui assistèrent et donnèrent même des démonstrations à l'Exposition Internationale des Soieries, qui s'est tenue récement à New-York.

L'origine de l'élevage du ver à soie pour fins industrielles dans le Céleste Empire, se perd presque dans les profondeurs de l'antiquité. La plus ancienne mention qui soit faite de l'industrie séricicole dans l'histoire orientale, remonte à l'année 2640 avant Jésus-Christ, alors que l'impératrice Si-Lung, qui régnait en Chine à cette époque, s'intéressa particulièrement à l'élevage des vers à soie et inventa même, dit-on, un métier à tisser les minces fils de soie. Certes, depuis ces temps reculés, de grands pas ont été faits dans l'art de préparer la soie mais le ver vit, file son enveloppe mortuaire, le précieux cocon, et meurt tout comme il le faisait il y a plus de cinq mille ans.

On a cependant découvert de nouvelles méthodes de conserver les oeufs et de soigner les vers. Ainsi, on se sert maintenant de réfrigérateurs pour garder les oeufs des vers à soie, jusqu'à ce qu'on soit prêt à les faire éclore. Lorsque ce temps est arrivé, un stage plus ou moins prolongé dans un incubateur, à une température de 70 degrés Farenheit, amène la naissance des jeunes vers, qu'il faut ensuite pendant un certain temps, nourrir avec des précautions infinies. Pendant le premier mois, on leur sert des feuilles de murier finement hachées, après quoi vient la première mue ou changement de peau, qui sera suivie de trois autres avant la filature du cocon. Lorsqu'ils sont sur le point de filer, ce qui se reconnait à la diminution de leur appétit, il faut fournir aux vers des branches de genêt ou de bruyère disposées en berceau, pour qu'ils puissent se choisir une place pour procéder à cette délicate opération. Enfermé dans son cocon, le ver à soie se chrysalide et c'est cette chrysalide qui donne ensuite naissance au papillon qui pond de nouveaux oeufs. Habituellement, elle est détruite dans son enveloppe, afin que la soie du cocon ne soit pas gâtée par la croissance naturelle de l'insecte.

Des ouvrières habiles sont chargées de dérouler la soie des cocons, qui se présente ainsi sous sa forme naturelle, que l'on appelle bourre de soie. C'est sous cette forme que le précieux produit est surtout exporté en Amérique, par voie de l'ocean Pacifique. "L'Empress of Russia," le paquebot géant du Pacifique Canadien qui fait le service des ports orientaux, arrive rarement à Vancouver sans apporter dans ses flancs blindés, des tonnes et des tonnes de soie brute, qu'il faut expédiée en toute hâte vers les centres de l'Est américain, car dans l'état où elle se trouve, la soie ne peut souffrir le moindre retard en route et il faut qu'elle soit livrée aux filatures aussitôt qu'il est possible de le faire.

La mission chinoise qui est venue en Amérique à bord de "l'Empress of Russia" lors d'un des derniers voyages de ce paquebot, comptait parmi ses membres, trois ouvrières qui démontrèrent à l'Exposition leur habileté à dérouler la soie des cocons du ver à soie.